

Maintenance Matériel Réseau Cisco.**Bulletin des Adjudications****Publication du Service Fédéral e-Procurement**

SPF P&O - 51, rue de la Loi B-1040 Bruxelles



+32 27905200



e.proc@publicprocurement.be

www.publicprocurement.be

AVIS DE MARCHÉ**SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR****I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT**

Nom officiel: Smals Code d'identification national:
Adresse postale: avenue Fonsny 20
Localité/Ville: Bruxelles Code postal: 1060
Pays: Belgique
Point(s) de contact: Smals Téléphone: +32 27875898
À l'attention de: Christophe Stoquart
Courrier électronique (e-mail): Smals-BB-001-015-2013@smals.be Fax: +32 25111242

Adresse(s) internet (le cas échéant)

Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL):

Adresse du profil d'acheteur (URL):

Accès électronique à l'information (URL):

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique (URL):

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues☒ auprès du ou des points de contact susmentionnés☐ Autre: (compléter l'annexe A.I)**Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus**☒ auprès du ou des points de contact susmentionnés☐ Autre: (compléter l'annexe A.II)**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées**☒ auprès du ou des points de contact susmentionnés☐ Autre: (compléter l'annexe A.III)**I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR** (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)☐ Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales☐ Agence/office national(e) ou fédéral(e)☐ Autorité régionale ou locale

Agence/office régional(e) ou local(e)

☐ Organisme de droit public☐ Institution/agence européenne ou organisation internationale☒ Autre: (veuillez préciser)

Maintenance Matériel Réseau Cisco.

☐

Smals est une association d'institutions publiques de sécurité sociale, du secteur des soins de santé et de services publics ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social, des soins de santé et de l'Etat dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à leurs utilisateurs un service efficient et efficace.

I.3) ACTIVITÉ PRINCIPALE *(dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)*

- | | |
|--|---|
| ☐ Services généraux des administrations publiques | ☐ Logement et équipements collectifs |
| ☐ Défense | ☐ Protection sociale |
| ☐ Ordre et sécurité publics | ☐ Loisirs, culture et religion |
| ☐ Environnement | ☐ Éducation |
| ☐ Affaires économiques et financières | ☐ Autre: <i>(veuillez préciser)</i> |
| ☐ Santé | |

I.4) ATTRIBUTION DE MARCHÉ POUR LE COMPTE D'AUTRES POUVOIRS ADJUDICATEURS

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: ☐ oui ☐ non
(si oui, des informations supplémentaires sur ces pouvoirs adjudicateurs peuvent être fournies à l'annexe A)

Maintenance Matériel Réseau Cisco.**SECTION II: OBJET DU MARCHÉ****II.1) DESCRIPTION****II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur**

Maintenance Matériel Réseau Cisco.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

(Ne choisir qu'une seule catégorie – travaux, fournitures ou services – correspondant le plus à l'objet spécifique de votre marché ou de vos achats)

☐ Travaux ☐ Exécution ☐ Conception et exécution ☐ Exécution, par quelque moyen que ce soit, de travaux répondant aux exigences spécifiées par le pouvoir adjudicateur	☐ Fournitures ☐ Achat ☐ Crédit-bail ☐ Location ☐ Location-vente ☐ Plusieurs de ces formes	☒ Services Catégorie de services n°: 7 <i>Voir l'annexe C1 pour les catégories de services</i>
Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services: Agglomération Bruxelloise		
Code NUTS: BE100		

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

- ☐ L'avis concerne un marché public
☐ L'avis concerne la mise en place d'un système d'acquisition dynamique (SAD)
☒ L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre

II.1.4) Information sur l'accord-cadre (le cas échéant)

☐ Accord-cadre avec plusieurs opérateurs Nombre ou (le cas échéant) nombre maximal de participants à l'accord-cadre envisagé	☒ Accord-cadre avec un seul opérateur
--	--

Durée de l'accord-cadreDurée en années: **3**

ou en mois:

Justification d'un accord-cadre dont la durée dépasse la durée maximale de sept ans:

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre (le cas échéant, en chiffres uniquement)	
Valeur estimée hors TVA:	Monnaie:
ou fourchette: entre et	Monnaie:
Fréquence et valeur des marchés à attribuer: (si elles sont connues)	

Maintenance Matériel Réseau Cisco.

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats

Le présent marché vise les services de maintenance et support pour une grande partie des équipements réseau Cisco de Smals (hardware et software).

Maintenance Matériel Réseau Cisco.**II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire (le cas échéant)
Objet principal	50312300	

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)

☐ oui ☐ non

II.1.8) Division en lots (pour fournir des précisions concernant les lots, utiliser l'annexe B autant de fois qu'il y a de lots)

☐ oui ☒ non

Dans l'affirmative, les offres doivent être soumises pour (ne cocher qu'une seule case):

- ☐ un seul lot
☐ un ou plusieurs lots
☐ tous les lots

II.1.9) Des variantes seront prises en considération

☐ oui ☒ non

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ**II.2.1) Quantité ou étendue globale** (y compris, le cas échéant, tous les lots et toutes les options)

(le cas échéant, en chiffres uniquement) Valeur hors TVA:	Monnaie:
ou fourchette: entre et	Monnaie:

II.2.2) Information sur les options (le cas échéant)

Options ☒ oui ☐ non

(si oui) description de ces options:

Le soumissionnaire indiquera comme option tous les services qui pourraient être utiles pendant la durée de l'accord-cadre.

(si elles sont connues) calendrier prévisionnel de l'exercice de ces options:

en mois: ou en jours: (à compter de la date d'attribution du marché)

II.2.3) Reconduction (le cas échéant)

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction ☐ oui ☐ non

Nombre de reconductions éventuelles: (si elles sont connues) ou fourchette: entre et

(si elles sont connues) dans le cas de marchés de fournitures ou de services susceptibles d'être reconduits, calendrier prévisionnel des marchés ultérieurs:

en mois: ou en jours: (à compter de la date d'attribution du marché)

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION

Durée en mois:	ou en jours:	(à compter de la date d'attribution du marché)
ou Début	(jj/mm/aaaa)	
Fin	(jj/mm/aaaa)	

Maintenance Matériel Réseau Cisco.

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés (le cas échéant)

Voir cahier spécial des charges.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Voir cahier spécial des charges

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché (le cas échéant)

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières (le cas échéant)

☒ oui ☐ non

Dans l'affirmative, description de ces conditions

Voir cahier spécial des charges

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Par sa simple participation à une procédure de marché public, le soumissionnaire atteste sur l'honneur:

• qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations suivantes :

o qu'il est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de concordat judiciaire, ou qu'il se trouve dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales ;

o qu'il a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de concordat judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ;

o qu'il a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle.

• qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 62 de l'A.R. du 15/07/2011.

• qu'il a satisfait à ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi.

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:	Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) (le cas échéant):
Le soumissionnaire transmettra une déclaration concernant le chiffre d'affaires total de la société et son chiffre d'affaires pour les services demandés et ce, pour les trois dernières années. Smals attire l'attention des soumissionnaires sur le fait que les deux types de chiffre d'affaires demandés doivent être communiqués et clairement séparés.	Le chiffre d'affaires total annuel moyen, calculé pour les trois dernières années, doit être supérieur à 1.500.000 €.
Un soumissionnaire peut faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver au pouvoir adjudicateur que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.	Le chiffre d'affaires annuel moyen pour les services demandés, calculé pour les trois dernières années, doit être supérieur à 1.000.000 €.

Maintenance Matériel Réseau Cisco.

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Le soumissionnaire : • apportera la preuve de son partenariat avec Cisco ; • indiquera la liste des principales missions similaires aux missions demandées effectuées au cours des trois dernières années, indiquant : ☐ le montant, ☐ la date, ☐ le destinataire public ou privé, ☐ une description de la mission et le détail des services offerts, ☐ les coordonnées d'une personne de contact chez le destinataire (dont un numéro de téléphone); • transmettra une déclaration mentionnant le nombre moyen annuel de techniciens employés par le soumissionnaire et en charge du support et de la maintenance du matériel réseau Cisco pour la Belgique, et cela pendant les trois dernières années; • transmettra la description de l'équipement technique, des mesures employées pour l'exécution du marché ainsi qu'une description des mesures prises pour s'assurer de la qualité. Un soumissionnaire peut faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver à l'autorité adjudicatrice que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.	Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) (le cas échéant): Le soumissionnaire doit être Partenaire Cisco. Le soumissionnaire transmettra au minimum 3 références de projets de services similaires. Le nombre moyen de techniciens employés par le soumissionnaire et en charge du support et de la maintenance du matériel réseau Cisco pour la Belgique doit être supérieur ou égal à 4 personnes au moment de la remise de l'offre. Le soumissionnaire disposera d'une méthodologie de gestion de projet et de gestion de la qualité et transmettra une description de celle-ci.
--	---

III.2.4) Marchés réservés (le cas échéant)

- ☐ Le marché est réservé à des ateliers protégés
- ☐ Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

Maintenance Matériel Réseau Cisco.

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES**III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière**

☐ oui ☒ non

Dans l'affirmative, référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation

☐ oui ☐ non

Maintenance Matériel Réseau Cisco.**SECTION IV: PROCÉDURE****IV.1) TYPE DE PROCÉDURE****IV.1.1) Type de procédure**

☒ Ouverte	
☐ Restreinte	
☐ Restreinte accélérée	Justification du choix de la procédure accélérée:
☐ Négociée	Des candidats ont déjà été sélectionnés ☐ oui ☐ non Dans l'affirmative, indiquer les noms et adresses des opérateurs économiques déjà sélectionnés à la section VI.3) Autres informations
☐ Négociée accélérée	Justification du choix de la procédure accélérée:
☐ Dialogue compétitif	

Maintenance Matériel Réseau Cisco.**IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION****IV.2.1) Critères d'attribution** [cocher la ou les case(s) concernée(s)]

☐ Prix le plus bas

ou

☒ Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction

☐ des critères énoncés ci-dessous (les critères d'attribution doivent être indiqués avec leur pondération ou par ordre de priorité décroissante lorsque la pondération n'est pas possible pour des raisons démontrables)

☒ des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif

Critères	Pondération	Critères	Pondération
1.		6.	
2.		7.	
3.		8.	
4.		9.	
5.		10.	

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée

☐ oui ☒ non

Dans l'affirmative, renseignements complémentaires sur l'enchère électronique (le cas échéant)

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur** (le cas échéant)

Smals-BB-001.015/2013-EU-F02_0

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché

☐ oui ☒ non

Dans l'affirmative,

☐ Avis de préinformation Numéro d'avis au JO:	☐ Avis sur un profil d'acheteur du (jj/mm/aaaa)
☐ Autres publications antérieures (le cas échéant)	

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires (sauf dans le cas d'un SAD) ou du document descriptif (dans le cas d'un dialogue compétitif)

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents	
Date 28/10/2013 (jj/mm/aaaa)	Heure 14:00
Documents payants	
☐ oui ☒ non	
Dans l'affirmative , prix (en chiffres uniquement):	Monnaie:
Conditions et mode de paiement:	

Maintenance Matériel Réseau Cisco.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date 28/10/2013 (jj/mm/aaaa) Heure 14:00

IV.3.6) LANGUE(S) POUVANT ÊTRE UTILISÉE(S) DANS L'OFFRE OU LA DEMANDE DE PARTICIPATION☐ Toutes les langues officielles de l'UE☒ Langue(s) officielle(s) de l'UE

ES	CS	DA	DE	ET	EL	EN	FR	IT	LV	LT	HU	MT	NL	PL	PT	SK	SL	FI	SV
----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	-------------------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	-------------------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

☐ Autre:**IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre (procédure ouverte)**

Jusqu'au: (jj/mm/aaaa)

ou Durée en mois: 6

ou en jours: (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

Date 28/10/2013 (jj/mm/aaaa) Heure 14:00

Lieu (le cas échéant): Avenue Fonsny 20 à B-1060 Bruxelles

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres (le cas échéant) ☒ oui ☐ non

Seuls les soumissionnaires ayant remis une offre ou leurs délégués seront admis à la séance d'ouverture des offres.

Maintenance Matériel Réseau Cisco.**SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE** (*le cas échéant*)

☐ oui ☒ non

Dans l'affirmative, calendrier prévisionnel de publication des prochains avis:

VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES

☐ oui ☒ non

Dans l'affirmative, référence du ou des projet(s) et/ou programme(s):

VI.3) AUTRES INFORMATIONS (*le cas échéant*)

1. Le cahier spécial des charges peut être téléchargé en cliquant le document " Cahier spécial des charges - Bijzonder bestek " qui se trouve dans la rubrique 'Documents' dans l'avis de marché de ce cahier spécial des charges sur e-notification (<https://enot.publicprocurement.be>).

Les questions éventuelles des candidats seront posées par mail à l'attention de Monsieur C. Stoquart, seule l'adresse Smals-BB-001-015-2013@Smals.be peut être utilisée. Les questions seront reçues par Smals au plus tard le 30 septembre 2013.

Les réponses aux questions reçues seront disponibles à partir du 10 octobre 2013 dans la rubrique 'Documents' dans l'avis de marché de ce cahier spécial des charges sur e-notification (<https://enot.publicprocurement.be>).

2. En tant qu'autorité adjudicatrice, Smals agit, pour ce marché, comme centrale de marchés au sens de l'article 2, 4° de la loi relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services du 15/06/2006 et ce, vis-à-vis de toutes les autorités adjudicatrices fédérales de droit public, de Smals ainsi que des membres (et des membres des membres) de Smals (actuels et futurs).

Pour relever de la notion d'autorité adjudicatrice fédérale de droit public, une autorité doit :

- être une autorité adjudicatrice, c'est-à-dire une autorité dont les accords qu'elle conclut avec des tiers pour l'acquisition de travaux, de fournitures ou de services tombent en principe dans le champ d'application de la législation des marchés publics (loi du 15 juin 2006 relative aux marchés publics) ;
- être une autorité adjudicatrice de droit public, c'est-à-dire une autorité adjudicatrice créée par ou en vertu d'une législation particulière ;
- être une autorité adjudicatrice fédérale de droit public, c'est-à-dire une autorité adjudicatrice de droit public créée par ou en vertu d'une législation fédérale particulière.

Un aperçu des autorités adjudicatrices qui sont membres de Smals est disponible sur le site www.smals.be.

La remise d'une offre implique l'accord du candidat/soumissionnaire quant à la possibilité pour les autorités adjudicatrices susmentionnées de placer, en cas d'attribution, des marchés fondés sur cet accord-cadre auprès de ce dernier.

Dans tous les cas et à l'égard de tous les intéressés, la responsabilité de Smals se limite exclusivement à l'exécution correcte d'une procédure de marchés publics et, le cas échéant, à la décision d'attribution prise par elle. Les éventuels marchés fondés sur cet accord-cadre qui, conformément à ce qui est décrit ci-dessus, seront placés directement par un tiers (c'est-à-dire une autre autorité adjudicatrice que Smals) auprès d'un soumissionnaire choisi, seront placés et exécutés selon les mêmes modalités que celles applicables aux marchés fondés sur cet accord-cadre, placés par Smals.

Cela vaut sans préjudice des modalités qui peuvent être adaptées par le tiers, exclusivement à cause des conséquences pratiques du placement par ce tiers et de l'exécution pour ce tiers (Ex. : la place de la livraison, la personne en charge du contrôle, ...).

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Nom officiel:

Adresse postale:

Localité/Ville:

Pays:

Code postal:

Téléphone:

Maintenance Matériel Réseau Cisco.

Courrier électronique
(e-mail):

Fax:

Adresse internet (URL):

Organe chargé des procédures de médiation (le cas échéant)

Nom officiel:

Adresse postale:

Localité/Ville:

Code postal:

Pays:

Téléphone:

Courrier électronique
(e-mail):

Fax:

Adresse internet (URL):

VI.4.2) Introduction des recours (veuillez remplir la rubrique VI.4.2 ou, au besoin, la rubrique VI.4.3)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours:

Maintenance Matériel Réseau Cisco.

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Nom officiel:

Adresse postale:

Localité/Ville:

Code postal:

Pays:

Téléphone:

Courrier électronique
(e-mail):

Fax:

Adresse internet (URL):

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:

02/09/2013 (jj/mm/aaaa)